

Dans la lecture quasi continue de l'évangile selon saint Matthieu chaque dimanche de cette année A, nous venons de sauter à pieds joints sur le chapitre 17. Comme si l'on nous invitait à poursuivre notre méditation sur le ministère de Pierre. Personnellement, depuis le 23 août, je vous propose ce fil conducteur. Il me semble que s'arrêter sur ce ministère pétrinien par les textes de l'Écriture est un cadeau qui nous est fait quelques jours avant de recevoir le Saint-Père en France.

Aujourd'hui, on parle de la manière de vivre entre frères et sœurs et de l'indispensable régulation des conflits. Et, vous l'avez certainement remarqué, Jésus établit 3 niveaux de résolution des conflits : le rapport personnel, le rapport à quelques-uns et le rapport avec l'ensemble de la communauté. Je fais l'analogie avec les 3 dimensions en théologie morale : la dimension singulière, la dimension particulière et la dimension universelle. Ce sera donc en 3 points !

La dimension singulière. « *Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul* » (v15). C'est ce que nous appelons très souvent la correction fraternelle. Nous savons tous combien cette mission est délicate à tenir et combien certains l'utilisent à mauvais escient avant de balayer devant leur propre porte... Nous en avons probablement tous fait les frais. Pour vous détendre, je vous raconte cette anecdote assez connue : dans une communauté religieuse (qui demeurera anonyme), la règle invite les frères à la correction fraternelle et, si besoin, vis-à-vis aussi du Supérieur de la

communauté. On raconte alors que dans le livre de la communauté mis à la disposition des novices, dans la marge où était abordée l'éventuelle idée de la correction fraternelle envers le supérieur, une annotation temblante disait : « *J'ai essayé. Ne pas s'y risquer !* » Oui, la correction fraternelle, c'est risqué surtout envers un supérieur mais cela peut être salutaire. Ce qu'il faut retenir de cette idée de correction fraternelle, c'est son qualificatif : FRA-TER-NELLE. Autrement dit, si à la base je n'ai pas d'estime pour le frère ou la sœur, si je veux simplement me faire plaisir au nom d'une supposée vertu chrétienne, alors je m'abstiens. Comme le disait le Pape François dans une catéchèse sur le sujet en 2021 : « *La règle suprême de la correction fraternelle, c'est l'amour* ». C'est une reprise de la seconde lecture entendue aujourd'hui. Donc rien à voir avec un défouloir. Encore moins avec cette théorie que l'on encense de plus en plus de nos jours sous couvert de franchise : « Vous savez, moi je dis ce que je pense ! » Cela n'a rien à voir avec la correction fraternelle et ce qui se passe dans la tête, mieux vaut très souvent le garder pour soi. La correction fraternelle, ça commence par une profonde estime de l'autre et le désir franc de se soutenir dans une marche commune vers la sainteté.

La dimension particulière, le deuxième niveau. Voici ce que nous dit Jésus aujourd'hui : « *Si [ton frère] ne t'écoute pas, prends en plus avec toi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins* » (v16). Quand le cas est plus délicat, Jésus invite au discernement à plusieurs. Cette dimension est capitale. La plupart de vous l'exercez dans votre famille.

Peut être aussi dans vos entreprises. Personnellement, j'y tiens profondément dans la vie de la communauté chrétienne et l'EAP est le lieu privilégié pour ce discernement. Nous sommes plus intelligents à plusieurs et surtout à plusieurs de divers horizons. Ne s'entourer que de gens qui pensent exactement comme nous ne fait rien avancer. Dans l'Eglise, où la diversité est reçue et non subie, on discerne afin de trouver ensemble la fameuse « *via media* », cette voie préférée de l'Esprit Saint pour accueillir la complexité des uns et des autres. Une fois de plus, je le rappelle : notre religion chrétienne n'est pas binaire, mais ternaire ! Tout doit être discerné.

Et enfin, la dimension universelle. C'est celle-ci qui concerne directement le successeur de Pierre. Écoutons Jésus : « *Si [ton frère] refuse de les écouter, dis-le à l'assemblée de l'Église ; s'il refuse encore d'écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain.* » (v18). Très tôt, devant les premières difficultés qui se posaient, l'Eglise a appris à siéger en synode/concile pour discerner. Ce premier synode est relaté au chapitre 15 des Actes des Apôtres (à noter, n'en déplaise à certains, que cela n'est pas une invention moderniste mais pré-sente depuis les débuts de l'Eglise). Le ministère de Pierre consiste parfois à trancher des questions. Son intervention est toujours capitale car elle s'appuie sur sa vision universelle. Ce que, par définition, nous n'avons pas localement. Son intervention est aussi unique car elle s'appuie sur la collégialité de ses collaborateurs. Pour avoir la chance d'avoir vu d'un peu plus près ce fonctionnement ecclésial universel dans mon ancienne

mission exercée durant 12 ans, je peux vous assurer que le regard de Pierre voit les choses avec une largeur inégalée. Et c'est cela que l'on appelle la catholicité. Quand Pierre siffle la fin d'une discussion – et même jusqu'à constater un schisme – c'est que son jugement est totalement fondé et juste. Notre pays qui souffre très souvent d'un ego très développé, y compris dans sa dimension religieuse, a beaucoup à recevoir de la catholicité. Je suis heureux que Pierre, dans quelques jours, viennent nous réapprendre à vivre de cette catholicité.

Seigneur, fais-nous la grâce du discernement dans l'Esprit Saint pour le bien de ton Eglise.

P Paul-Antoine Drouin+
6 septembre 2026